

# Éco-gestes du petit montagnard



De nombreux **panneaux** sont situés sur le Massif pour interpeller les randonneurs aux précautions à prendre avant de s'engager sur les chemins de randonnée.

**Le Massif du Puy Mary est un milieu naturel montagnard d'exception. Être un randonneur responsable impose de suivre quelques consignes...**



## Consommation

- Pour votre pique-nique, privilégiez des contenants réutilisables.
- Découvrez les produits locaux, l'agriculture de montagne permet la production de produits de qualité alors pourquoi ne pas tester le Cantal ou le Saint-Nectaire accompagné d'une tranche de jambon de pays dans votre en-cas ?



## Déchets

- Pensez à emporter un sac afin de stocker vos déchets jusqu'à votre retour vers une poubelle. Les déchets laissés par terre finiront par se retrouver dans les pâturages et les rivières...
- Privilégiez les gourdes plutôt que les bouteilles d'eau en plastique lors de vos randonnées.
- La nature est accessible à tous. Elle ne se "consomme" pas mais se respecte. Le papier toilette, l'essuie-tout et autres mouchoirs nécessitent d'être jetés dans une poubelle à votre retour.
- Ne jetez pas vos mégots qui, sinon, se dégraderont et se retrouveront dans l'eau bue par les troupeaux... et les hommes !
- 



## Comportement responsable

- N'amenez pas votre chien lors de randonnées, il risquerait de perturber les troupeaux qui pourraient ressentir sa présence comme une menace et n'hésiteraient pas à attaquer !
- A pied ou à VTT, empruntez les sentiers balisés, sans couper les virages, afin de prévenir l'érosion des sols et de préserver la biodiversité.
- Admirez la faune sans la perturber. Sifflements, cris ne sont pas les bienvenus... Vos jumelles utilisées sur le sentier de randonnée seront votre meilleure approche.

- Ne cueillez pas les fleurs, certaines sont rares voire protégées et seront, de toute façon, fanées avant votre retour.
- Respectez le patrimoine bâti. Merci de ne pas déplacer de pierres à proximité et dans l'enceinte de certains burons partiellement détruits, ce qui fragiliserait la structure et dénaturerait le lieu.
- N'allumez pas de feu sur le Massif, le Grand Site du Puy Mary recèle de nombreux paysages d'exception préservés. Un incendie dégraderait considérablement les sols.
- Pour la pratique des activités de pleine nature, faites-vous accompagner par un moniteur afin de découvrir le patrimoine local, l'histoire du territoire et une approche responsable de la montagne.

- - - - -